



## Mandat pour l'année scolaire 2022-2023 Surintendance exécutive de l'éducation

Publication : 15 septembre 2022

Chère Tricia,

D'abord, je tiens à souligner notre fierté que nous avons à vous nommer au poste de surintendance exécutive de l'éducation. Il est devenu évident qu'en tant que leader en éducation pendant la pandémie, vous tracez la voie à la réalisation des objectifs du Conseil en soutenant vos nouveaux collègues au comité exécutif. En collaboration, nous avons établi cette lettre de mandat visant la mise en œuvre du [Plan stratégique 2021-2025](#) et des bilans trimestriels du directeur de l'éducation ainsi que la participation des directions d'école aux orientations de nos activités administratives, par l'intermédiaire de nos comités de travail.

116, Cornelius Parkway  
Toronto (Ontario)  
M6L 2K5

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

Dans votre rôle de leader du système, je vous demande de choisir avec soin les mesures que nous prenons, de surveiller ce qui change à la suite de nos actions et de chercher les personnes qui sont les mieux loties pour mener nos projets sur l'ensemble du territoire du Conseil, en raison de nos interventions ciblées, et de nos actions déterminées.

En tant que surintendance exécutive, vous jouez un rôle essentiel dans le soutien au développement des surintendants; la planification et le suivi des résultats concernant l'amélioration de nos écoles. Vous êtes aussi la personne clé quant à la gestion de résolution de conflits qui met l'accent sur les meilleurs intérêts des élèves.

Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours des années scolaires 2022-2023 qui complètent votre rôle de surintendance exécutive :

- *Diriger les occasions de collaboration pour les surintendants afin de déterminer les besoins d'apprentissage professionnel personnels et collectifs conformément aux objectifs du Plan stratégique du Conseil.*
- *Orchestrer des séances d'apprentissage qui permettent aux surintendants et autres gestionnaires de contribuer à l'amélioration de leurs écoles et du service sous leur responsabilité et aussi de maximiser la réussite des élèves.*
- *Renforcer une approche collaborative entre les surintendants afin de cerner les pratiques prometteuses, innovantes et fondées sur des données probantes et aussi d'éclairer les processus de planification de l'amélioration des écoles et des services.*
- *Mettre à jour l'actualisation du plan stratégique, en collaboration avec la surintendance responsable de la gestion des données et les autres membres du comité exécutif.*



- *Collaborer avec les surintendances appropriées pour s'assurer qu'il y ait une planification minutieuse des fonds attribués aux Besoins des élèves (SBE) et les Fonds pour les priorités et partenariats (FPP) afin de maximiser les ressources et de cibler les dépenses à leur potentiel.*
- *Revoir et examiner notre processus de consultation des politiques et directives administratives.*
- *Revoir le processus de promotion et de mentorat des directions d'école et, une fois terminé, documenter le processus dans le cadre d'une procédure opérationnelle.*
- *En collaboration avec les surintendances et la direction des ressources humaines, voir à la dotation annuelle des directions d'écoles.*
- *Renforcer la présence des gestionnaires auprès des partenaires de la communauté, en collaboration avec les agents de liaison du secteur des communications.*
- *Agir comme liaison entre l'équipe des surintendances et la direction des ressources humaines sur les questions de dotation des écoles*
- *Revoir le processus d'évaluation des directions d'écoles, en collaboration avec la direction des ressources humaines.*
- *Assurer la liaison avec les collèges, universités et l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario.*
- *Déployer, par l'intermédiaire des services en santé mentale, des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves en ce domaine et aussi des outils pour lutter contre les dépendances.*
- *Veiller au bien-être des élèves et la réussite des élèves par l'intermédiaire des équipes des travailleurs sociaux et des psychologues.*
- *Coplanifier avec la directrice des ressources humaines un programme de santé mentale pour le personnel du Conseil.*
- *Maximiser la fréquentation scolaire des élèves en surveillant l'assiduité et en offrant des programmes internes ou externes à des jeunes ayant des défis, avec l'appui de l'équipe des travailleurs sociaux.*
- *Actualiser les protocoles d'ententes avec les Sociétés d'aide à l'enfance sur le territoire du Conseil.*



Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière